

À : Tous les membres
Date : Le 18 juin 2026
Objet : Chaleur extrême : mesures préventives
(CNESST)

—
Chers membres,

L'été arrivant sous peu, une contrainte supplémentaire pourrait s'inviter sur vos plateaux de tournage : la chaleur extrême. Voici un rappel succinct des mesures préventives pouvant diminuer notamment les risques de coup de chaleur :

- Boire suffisamment d'eau ;
- Porter des vêtements légers, de couleur claire, de préférence en coton ;
- Se couvrir la tête pour travailler à l'extérieur ;
- Aviser un collègue ou le secouriste présent en cas d'étourdissements, de vertiges ou de fatigue inhabituelle.

Il est toujours préférable d'ajuster le rythme de travail et de permettre aux membres de votre production de prendre des pauses de préférence à l'ombre ou dans un endroit frais.

Pour plus d'informations à ce sujet, l'AQPM vous invite à consulter le site Internet de la CNESST au : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention/coup-chaleur>

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe des relations de travail pour toutes questions à ce sujet.

Cordialement,

L'équipe des relations de travail.

Association québécoise de la production médiatique

1130 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2M8
514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)